

Démocratie et surenchères identitaires en Côte-d'Ivoire

LE 7 décembre 1993, le président Félix Houphouët-Boigny, s'éteint après un long règne sans partage. Les dernières années de son mandat avaient été ternies par une grave crise économique liée à l'effondrement des cours du café et du cacao, une démocratisation controversée lors des premières élections multipartites qui avaient entériné le *statu quo* du monopole politique de l'ex-parti unique, le PDCI-RDA (Parti démocratique de Côte-d'Ivoire).

Rivalités et conflits autour d'un fauteuil.

La succession ouverte ne se fit pas sans heurts malgré les dispositions constitutionnelles qui investissaient le dauphin désigné, Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale. Celui-ci dut affronter la rivalité du Premier ministre, Alassane Ouattara, ancien fonctionnaire international au Fonds monétaire international et à la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest dont la mission de redressement de l'économie ivoirienne s'était doublée en chemin d'une ambition présidentielle avec le soutien actif d'un courant du PDCI. Mais derrière cette guerre de succession se profile en réalité des antagonismes politiques, ethniques, régionalistes et religieux. Les revendications et les clivages qui avaient été bridées par le défunt président et sa politique d'« unité nationale » éclatèrent au grand jour sous la

forme d'une lutte pour le contrôle du pouvoir entre les « nordistes musulmans » affiliés à la mouvance de l'ancien Premier ministre et les « sudistes chrétiens », tout particulièrement ceux du groupe akan, qui se reconnaissent en Henri Konan Bédié issu de l'ethnie baoulé comme son prédécesseur.

Les difficultés de légitimation du nouveau président jusqu'aux prochaines échéances présidentielles de 1995 se sont traduites par la démission de l'ancien Premier ministre qui se place en « réserve de la République » ; le renforcement du caractère régionaliste et confessionnel des revendications politiques, la scission du PDCI qui perd une partie de ses députés au profit d'un nouveau parti politique rénovateur, le RDR (Rassemblement des républicains) de Djenny Kobenan partisan d'Alassane Ouattara, qui mobilise essentiellement dans le milieu nordiste rompant ainsi l'alliance traditionnelle entre Akan chrétiens et nordistes musulmans au sein de l'ex-parti unique ; l'émergence d'une nouvelle solidarité entre le RDR et le principal parti d'opposition le FPI (Front populaire ivoirien) de Laurent Gbagbo, bien implanté dans le bastion du pays krou réputé rebelle à Houphouët-Boigny et qui dénonce le caractère monarchique, héréditaire et ethnique de la succession constitutionnelle et enfin le vote de deux lois électorales, l'une sur le retrait du droit de vote aux émigrés et l'autre sur l'éligibilité des futurs candidats à la présidence tenus de

satisfaire aux conditions de l'« ivoirité » et du caractère multiséculaire de l'ascendance ivoirienne de souche. Cette dernière loi particulièrement décriée, même si ses auteurs se défendent d'une volonté partisane ou exclusive, est considérée par beaucoup comme scélérate en ce sens qu'elle vise à baliser l'élection de Bédié et à écarter l'ancien Premier ministre tout en faisant le lit d'un précédent dangereux pour l'unité d'un pays multiculturel connu pour ses traditions d'hospitalité.

Permanence des clivages régionaux et religieux

En Côte-d'Ivoire, l'hégémonie politique du groupe ethno-culturel akan dont sont issus les deux présidents et la prépondérance de la religion catholique sont de plus en plus contestés par d'autres groupes ethniques et religieux qui s'investissent dans les nouveaux partis politiques. Ils entrevoient dans la compétition démocratique et l'épreuve du suffrage universel une possibilité de revanche et une chance d'accéder enfin au contrôle de l'État. C'est que sous le long règne d'Houphouët-Boigny, la République a tout particulièrement été investie par la religion du Prince, le catholicisme, alors que l'islam est officiellement la première religion du pays par le nombre de ses fidèles.

Ces clivages trouvent leurs origines dans la période coloniale. La Côte-d'Ivoire compte une soixantaine de groupes ethniques de tailles variables qui se répartissent en cinq formations ethno-historiques : Akan (41,8 %), Voltaïque (16,3 %), Mandé-Nord (15,9 %), Krou (14,6 %), et Mandé-Sud (10,7 %) (1). La politique coloniale a cons-

truit un clivage régional bipolaire à la fois géographique, économique, culturelle et religieuse entre deux blocs de dimension comparable. Cette stratégie oppose un Nord savanier ou « soudanais » peuplé de populations musulmanes et un Sud « forestier » soumis à l'influence occidentale, au christianisme et à la scolarisation. L'économie de la colonie est centrée sur le Sud forestier et maritime, périmètre utile pour les investissements coloniaux où se développent l'économie des plantations (café, cacao, bois) et les infrastructures de mise en valeur économique tandis que la zone savanière, marginalisée, est vouée à la culture moins rentable du coton, et au rôle de gisement de main-d'œuvre.

C'est dans ce contexte que prospère une bourgeoisie de planteurs africains dans laquelle Houphouët-Boigny joue un rôle considérable. A travers le Syndicat agricole africain, devenu plus tard le PDCI, les premières élites issues de cette bourgeoisie, conduisent le pays à l'indépendance. La prépondérance économique de la zone forestière et les disparités entre le Nord et le Sud vont survivre à la période coloniale et s'accroître malgré une tentative de réduction des inégalités régionales par une politique d'investissements dans le Nord menée par le président Houphouët. Il convient de préciser que le régime monopartite s'est appuyé essentiellement sur les Akan et tout particulièrement sur l'ethnie baoulé tout en jouant d'une alliance avec certaines chefferies du Nord au détriment des peuples krou

(1) Source : *Recensement général de la population et de l'habitat en 1988*, Institut national de la statistique, Gouvernement de Côte-d'Ivoire, Abidjan 1992. Les données chiffrées le long de ce texte proviennent toutes de ce document.

et mandé-sud de l'Ouest et du Centre-Ouest engendrant de fortes disparités de traitement politique et économique.

L'irruption de la question ethnique et religieuse au cœur du débat national prend la forme de frustrations diverses qui s'expriment à la suite de certains événements. A tort ou à raison, des Ivoiriens viennent à considérer que le cœur du pouvoir est ostentatoirement aux mains des Baoulé et que la religion du Président est élevée à la dimension de religion officielle. Aussi sont sévèrement critiqués le paternalisme légendaire, le culte de la personnalité du chef de l'État, le transfert de la capitale à Yamoussoukro, son village natal, la construction de l'immense basilique, malgré une sévère crise économique, etc.

Le traitement privilégié de la religion catholique est paradoxal au regard de la configuration religieuse du pays. La répartition de la population de nationalité ivoirienne selon la religion pratiquée donne les résultats suivants : musulmans (25,1 %), catholiques (22,7 %), animistes (22,8 %), sans religion (16,9 %), protestants (6 %), autres religions (4 %), harristes (1,9 %). Il existe un équilibre relatif entre les religions musulmane, catholique et animiste. Et si l'on considère la population totale en intégrant la part d'étrangers (28,1 %), la proportion des musulmans s'élève à 38,7 %, celle des catholiques à 20,8 % et celle des animistes se réduit à 17 %. Ces chiffres attestent

de la grande influence de l'islam dans le pays et permettent d'apprécier les risques de sa marginalisation par le régime monopartite si l'on considère le potentiel de mobilisation politique qu'elle détient.

En prenant en compte les religions musulmane et catholique les plus structurées et politiquement les plus intéressantes, on relève que 87,2 % des musulmans de nationalité ivoirienne appartiennent aux groupes mandé-nord dans la proportion de 97,5 % et voltaïque à 39,6 %, tandis que la religion catholique est pratiquée essentiellement chez les Akan à hauteur de 34,3 % et les Krou à hauteur de 33,9 %. Son influence est réduite à 11,8 % chez les Voltaïques et 11,8 % chez les Mandé-Sud et seulement à 0,6 % chez les Mandé-Nord. L'influence musulmane et marginale chez les Akan (4,4 %), les Krou (1,8 %) et les Mandé-Sud (5,6 %). Ces derniers constituent un groupe à part du point de vue religieux car ils sont majoritairement animistes (44 %) et sans religion (30,3 %). Ces données constituent une bonne base d'appréciation des comportements politiques dans le processus démocratique d'autant plus que le taux d'analphabétisme (2) de la population est très élevé. Il s'agit ici d'énoncer l'inclination politique pré-supposée des groupes ethniques et/ou religieux, l'opinion majoritaire à partir des réponses positives ou négatives que le pouvoir apporte à leurs différentes attentes.

(2) On ne peut nier que le taux d'analphabétisme élevé donne du relief aux variables religieuses et ethniques de l'électorat. Il est utile de préciser que le taux d'analpha-

bétisme est plus élevé dans le Nord comme l'atteste les chiffres suivants : Voltaïques (73,9 %), Mandé-Nord (60,5 %), Mandé-Sud (56 %), Akan (48,7 %), Krou (37,7 %).

L'inclination politique des groupes ethniques et religieux

Les groupes de population du Nord (Mandé-Nord et Voltaïque – 32,2 % de la population) s'estiment marginalisés. Leurs revendications furent énoncées dans un manifeste anonyme paru en 1992 et intitulée la Charte du Nord. Ce document exprimait l'amertume et la déception des « nordistes » vis-à-vis du régime politique trentenaire du PDCI auquel ils avaient été fidèles sans obtenir de contrepartie conséquente. Les auteurs du texte appelaient les nordistes à un réveil salutaire, qui passerait par le soutien au Premier ministre Alassane Ouattara afin qu'il puisse succéder à Houphouët-Boigny. Les thèmes classiques du nationalisme régional se retrouvent dans ce document. Les nordistes se plaignent notamment du traitement méprisant de leur religion, l'islam, qui est la plus importante du pays et reprochent aux détenteurs du pouvoir d'accorder une trop grande attention aux catholiques. Ils dénoncent l'absence d'investissements économiques et sociaux d'envergure dans leur région ainsi que leur faible représentation dans les postes clés de l'État, malgré le soutien que leurs chefs traditionnels et eux-mêmes ont toujours apporté à Houphouët-Boigny qui a cependant préféré réserver les positions politiques dominantes aux membres de son groupe ethnique.

L'accession d'un des leurs au poste de Premier ministre a entraîné chez eux une cristallisation identitaire, une prise de conscience de leur poids électoral et politique et le refus affiché de se laisser instrumentaliser par tout pouvoir politique dont ils ne détiendraient pas les cartes majeures. C'est sans doute cette donne qui a poussé Alassane Ouattara à déclarer,

lors d'une émission télévisée le 1^{er} octobre 1992, qu'il n'excluait pas de se porter candidat aux élections présidentielles de 1995. Cette perspective sonnait le glas de l'alliance traditionnelle entre le groupe akan et les populations du Nord.

Depuis la mort de Houphouët-Boigny le 7 décembre 1993, la rivalité entre Konan Bédié d'origine akan et catholique comme Houphouët-Boigny et Alassane Ouattara, nordiste musulman, a officialisé la fracture entre les anciens alliés et renforcé la volonté des populations musulmanes de s'autonomiser par rapport à l'ex-parti unique voire de conquérir le pouvoir d'État. Il apparaît que la grande majorité des populations du Nord musulman se situe désormais dans l'opposition au régime du nouveau président qu'est devenu Henri Konan Bédié. L'accumulation des frustrations des musulmans sous le règne d'Houphouët-Boigny s'est aggravée sous le nouveau régime par les pratiques vexatoires des forces de police qui n'hésitent pas à procéder à des contrôles d'identité autour des mosquées. Pis, les nordistes ont le sentiment d'être des citoyens de seconde zone tenus de justifier leur ascendance à chaque démarche administrative pour l'obtention de justificatifs d'identité.

Le pouvoir est accusé de tentatives de division de la communauté musulmane en vue de l'affaiblir à cause du soutien discret qu'il porte au Conseil supérieur islamique dirigé par Diaby « Koweit », proche du président Bédié, pour faire barrage à l'organisation rivale majoritaire du CNI (Conseil national islamique) d'Idriss Koudous Koné soupçonné d'être favorable à Alassane Ouattara. Le président du CNI a échappé tour à tour à un attentat et à une tentative d'enlèvement qui ont été perçus comme une tentative d'intimidation

pour le discréditer. Le CNI estime que cette tentative d'attentat est « *L'expression d'une dérive annoncée* » et d'un « *dérapiage fondé sur l'intolérance ethnique et religieuse* ». Pour le quotidien gouvernemental, *Fraternité Matin*, les exactions dont sont victimes les musulmans relève d'une possible manipulation : « *Depuis de longs mois, une atmosphère de suspicion, d'incompréhension est créée entre le pouvoir et la communauté musulmane ; aux malades se sont ajoutées les actions de provocation, d'intoxication, de désinformation et d'intimidation délibérée.* » De son côté, le journal d'opposition *La Voie*, dans un article intitulé « *Le pouvoir veut l'intégrisme* », dénonce « *le complot permanent contre les musulmans* » et estime que Koné « *par son indépendance, sa dignité, dérange le régime* ». Ce qui semble certain, c'est que les musulmans estiment que le pouvoir leur est hostile, ce qui les conforte dans leur méfiance même si le gouvernement par des prises de positions publiques dénonce à son tour les tentatives d'intégrisme et lance des appels à l'apaisement et à l'unité nationale.

Quoique chrétiens comme les Akan, il existe une forte inimitié entre ces derniers et les Krou constitués essentiellement par les Bété implantés dans l'Ouest. Les traditions politiques opposent ces deux peuples voisins : les Akan sont gouvernés par des monarchies centralisées à la différence des Krou attachés à des chefferies peu centralisées et à des pouvoirs locaux plus lâches. Aussi n'ont-ils jamais totalement accepté le pouvoir autoritaire d'Houphouët-Boigny sur la Côte-d'Ivoire. Le souvenir de la terrible répression dirigée contre les Bété à la suite du soulèvement né du refus du parti unique de légaliser un parti d'opposition créé par Kragbé Gnagbé qui fit des milliers de morts en 1971

reste vivace dans les esprits et ce d'autant plus que le pays krou fut évincé de tout programme de mise en valeur économique. A la faveur de la démocratisation, la rivalité traditionnelle entre Bété et Baoulé place naturellement les Krou dans le camp de l'opposition. Ils constituent l'électorat privilégié du Front populaire ivoirien dont le leader, Laurent Gbagbo, est lui-même bété.

Le long règne d'Houphouët-Boigny est marqué d'une préférence pour son groupe akan. Les Akan qui constituent le groupe ethnique majoritaire du pays (41,8 %) occupent la partie sud, sud-est et centre-est du pays. Il se compose d'une multitude de sous-groupes dont le plus important est celui des Baoulé, sans conteste le plus choyé par le pouvoir politique. Cependant, il faut relever des poches de frustrations dans le pays akan, notamment chez les Attié qui ont voté majoritairement pour le principal parti d'opposition lors des élections de 1990 et chez les Abbey qui nourrissent une vieille rancœur à l'égard d'Houphouët-Boigny qu'ils accusent d'être responsable de la disparition en 1963 d'un de leurs leaders, Ernest Boka, ancien ministre et ancien président de la Cour suprême, accusé de complot.

Sur le plan politique, la prédominance akan est manifeste. Les Akan, et tout particulièrement les Baoulé, sont les mieux représentés au niveau de l'appareil d'État. Jusqu'au début des années 90, il est significatif que les rivalités autour de la succession « *se déroulent dans un cercle restreint du monde akan, et notamment de l'univers baoulé* » (3). Une prédominance politique si forte, une concentration des leviers du pouvoir au sein d'un

(3) J.-P. Dozon, « Les Bétés : une création coloniale », in J.L. Amselle et E. Mbokolo (dirs), *Au cœur de l'ethnie*, Paris, La Découverte, 1985, pp. 48-85.

groupe ethnique durant plus de trente ans dans un pays qui en compte plusieurs ne pouvait que susciter la colère des autres groupes régionaux. Sur le plan économique et financier, la puissance akan ne fait aucun doute en raison des fortunes bâties sur l'économie des plantations, le contrôle des circuits financiers et commerciaux, les places privilégiées dans la haute administration politique converties en prospérités économiques. Cette puissance financière donne à ce groupe un avantage certain dans les compétitions politiques actuelles.

Revendication démocratique et politisation des clivages ethnico-religieux

Le stade d'évolution actuelle de la Côte-d'Ivoire la situe au niveau d'un État et non d'une nation, car les consciences ethniques demeurent encore très fortes. La base ethnique et régionale des partis politiques illustre une de ces maladies infantiles de la démocratisation en Afrique. Lors des premières élections multipartites en 1990, les revendications démocratiques, économiques et sociales occupaient une place centrale. L'opposition incarnée par le FPI qui se réclame de gauche a tenté de rallier les mécontents au-delà des clivages régionaux.

Les prochaines élections seront marquées sans doute par les questions régionales et religieuses. Le RDR recrute essentiellement dans le Nord obligeant le PDCI à se recentrer sur sa base akan tandis que le FPI fort du soutien de son fief krou vient de contracter une alliance stratégique avec le RDR au sein d'un large Front républicain qui vise à mettre fin à l'hégémonie akan.

Il importe de s'intéresser au

RDR dont la création a bouleversé le paysage politique. Sa popularité fut d'autant plus rapide qu'il répondait à l'attente des musulmans du Nord qui n'avaient su ou pu trouver un cadre d'expression propre à leurs ambitions au sein du PDCI. Le RDR est animé par des proches de l'ancien Premier ministre Alassane Ouattara. Celui-ci commença à courtiser très tôt l'électorat nordiste musulman, allant jusqu'à effectuer une tournée dans le Nord du pays au plus fort de la guerre de succession avec le dauphin constitutionnel. Plusieurs de ses anciens ministres ont affiché leur appartenance à ce parti dirigé par Djenny Kobinan, un des anciens animateurs de l'aile rénovatrice du PDCI. La propagande du RDR s'appuie sur deux registres : affirmer la nécessité de la démocratie, d'élections transparentes, tout en militant pour une alternance dans laquelle les populations du Nord qui constituent officiellement plus du tiers devrait jouer le rôle essentiel. L'objectif est donc de séduire l'électorat des « démocrates » et des musulmans du Nord. La question se pose de savoir quel est l'enjeu majeur : démocratiser le pays ou assurer une alternance politique à caractère ethnico-religieux ?

A l'évidence, il y a un glissement de la revendication universelle de la démocratie vers la revendication ethnique, régionale et religieuse, aussi bien au sein du RDR que dans les autres partis. Sous l'éloge de la démocratie il y a un clin d'œil à l'ethnie et à sa connivence religieuse. Il est assez rare que les leaders politiques démocrates interpellent directement les groupes ethniques visés par leur propagande comme le fit Djenny Kobinan à l'occasion d'un meeting commun avec le FPI et d'autres petits partis d'opposition le 11 décembre 1994. S'adressant non pas

aux électeurs ivoiriens mais plutôt aux nordistes, il déclare : « *Le PDCI vous soupçonne d'être tous des étrangers, mais il a besoin de vos voix pour remporter les élections. Je vous dis, finissez-en avec ce parti. N'ayez pas d'état d'âme.* » Il y a là une instrumentalisation de la cristallisation identitaire nordiste à des fins électoralistes. Le PDCI contre-attaque par une manipulation des lois électorales qui a pour conséquence directe l'élimination probable du candidat virtuel du RDR à la prochaine élection présidentielle de 1995.

Le code électoral : une résonance partisane

Faisant le constat de la fragilité de la nation et déclarant la nécessité impérieuse de favoriser une conscience nationale, les députés du PDCI majoritaire à l'Assemblée nationale, proclament la nécessité d'un sursaut nationaliste qui doit se traduire dans l'élection présidentielle. Pour ce faire, un nouveau code électoral est adopté. Il modifie profondément les conditions d'éligibilité à la magistrature suprême en faveur du PDCI. Si, dans le passé, la nationalité ivoirienne suffisait, des conditions biologiques draconiennes sont désormais posées à tout prétendant à la candidature présidentielle qui doit, comme l'indique l'article 49, « *être ivoirien de naissance né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens de naissance* ». La détermination biologique de la nationalité prime désormais sur la détermination juridique.

Trois groupes de citoyens aux devoirs républicains identiques et aux droits différents sont ainsi créés : d'abord les nationaux de souche multiséculaire qui deviennent des citoyens de première classe avec tous les droits ; ensuite les nationaux de

souche mélangée issus de mariage mixte qui, n'ayant plus la plénitude des droits civiques deviennent des citoyens de deuxième classe, et enfin les étrangers naturalisés désormais citoyens de troisième classe qui ont le droit de vote mais sont inéligibles à des fonctions nationales en vertu de l'article 77 du code. Dès la présentation de ce dernier à l'Assemblée, la presse d'opposition le dénonça vigoureusement comme une tentative du pouvoir pour éliminer le candidat probable du RDR à l'élection présidentielle, Alassane Ouattara, accusé par ses détracteurs d'avoir des origines burkinabé. Laurent Gbagbo qualifie le texte de « *liberticide, raciste, xénophobe et dangereux* », tandis que Djenny Kobinan y voit une menace de « *guerre civile* », une « *dérive xénophobe* » et surtout une opération d'élimination d'Alassane Ouattara de la course à la présidence. Son éligibilité est désormais posée en raison de ses origines controversées. Les députés du PDCI ont justifié le vote massif de ce texte par leur volonté de rendre « *la Côte-d'Ivoire aux Ivoiriens* ».

Ce spasme identitaire étroitement nationaliste ne convainc guère l'opposition. Depuis sa prise de fonction au poste de Premier ministre, la presse d'opposition a souvent mis en doute le patriotisme et les origines d'Alassane Ouattara. La controverse sur sa nationalité a été alimentée après l'adoption du code électoral par la presse proche du pouvoir au point que beaucoup se sont demandés si les nouvelles lois n'étaient pas dirigées uniquement contre sa candidature. A cet égard, l'envoyée spéciale de *Libération* soulignait : « *Les partisans du président Bédié ont beau s'en défendre, l'opposition comme la rue sont convaincues que le code a été taillé sur mesure pour écarter Alassane Ouattara, Ivoirien mais originaire du Nord*

musulman et dont le nom est courant au Burkina voisin » (4).

La résonance partisane du code électoral qui est perçu comme une arme du PDCI pour éliminer un adversaire dangereux à l'élection présidentielle ne peut que porter à incandescence la conscience régionaliste qui se développe dans le sillage des partis politiques et renforcer les contradictions sur des bases régionales et religieuses. Car comment expliquer à l'électorat nordiste musulman largement favorable au RDR et à Alassane Ouattara que le code électoral n'est pas dirigé contre eux ? Comment expliquer à l'électorat krou et mandé-sud largement acquis au FPI et à Laurent Gbagbo que l'invention du code électoral n'est pas une nouvelle manœuvre du groupe akan pour conserver le pouvoir ? Et ce code électoral ne va-t-il pas fragiliser le PDCI lui-même, vu que parmi ses membres les plus éminents, beaucoup ont contracté des mariages mixtes, comme le secrétaire général du parti, le ministre d'État chargé de l'Intégration nationale, Laurent Dona Fologo, marié à une Française, qui a exprimé des réserves publiques ? Comment définir le caractère national et l'identité d'un pays jeune de trente-cinq ans dont la construction est le fruit de multiples brassages ? Quels sont les enjeux réels de ce nouveau code électoral ?

Le code électoral, une rhétorique nationaliste paradoxale

La Côte-d'Ivoire est encore trop jeune pour se forger une conscience nationale forte. La conscience ethnique et religieuse y demeure puissante. Le regain nationaliste actuel est partisan et électoraliste. Il est paradoxal dans la mesure où il ne remet guère en cause la tutelle française qui continue de s'exercer depuis l'indépen-

dance : prépondérance des intérêts métropolitains dans l'économie renforcée lors des récentes privations (eau, électricité, téléphone, hydrocarbures, etc.), forces militaires prépositionnées, influences culturelle et politique indéniables, etc.

Ces considérations réduisent notablement la portée nationaliste du nouveau code électoral et la politique gouvernementale. L'affirmation tonitruante de l'identité ivoirienne prônée par les autorités se traduit déjà au sein de la population par ce qui peut s'apparenter à une « véritable chasse aux sorcières ». La quête nationaliste de l'« ivoirité » prend la forme d'une escalade de dénonciation des origines étrangères des personnes, qui occupent de hautes responsabilités dans l'économie, l'administration, le sport, etc. Et pourtant, généralement d'origine africaine et de nationalité ivoirienne avérée, leur loyauté ne peut être sujette à caution.

Pour tous les étrangers africains originaires principalement des pays limitrophes (Burkina, Mali, Guinée, Ghana...) qui ont apporté une contribution notable à l'économie de la Côte-d'Ivoire, cette loi est porteuse de toutes les menaces. Cette dérive xénophobe dans un pays où la nationalité ivoirienne existe seulement depuis l'indépendance met en péril la cohésion du pays. Alors que le nationalisme se fortifie par l'identification d'une menace réelle aux frontières nationales et par l'instinct de protection et de survie qui en résulte pour le corps social, il est à craindre que le nationalisme tel que le véhicule le code électoral n'aboutisse paradoxalement à des obstacles dans la définition de l'identité ivoirienne, à l'exacerbation des tensions ethniques et religieuses et à une fragilisation accrue de la nation en pleine construction.

Coulibaly Tiemoko

(4) *Libération*, 23 décembre 1994.